

Neuchâtel, accident de circulation, dégâts matériels

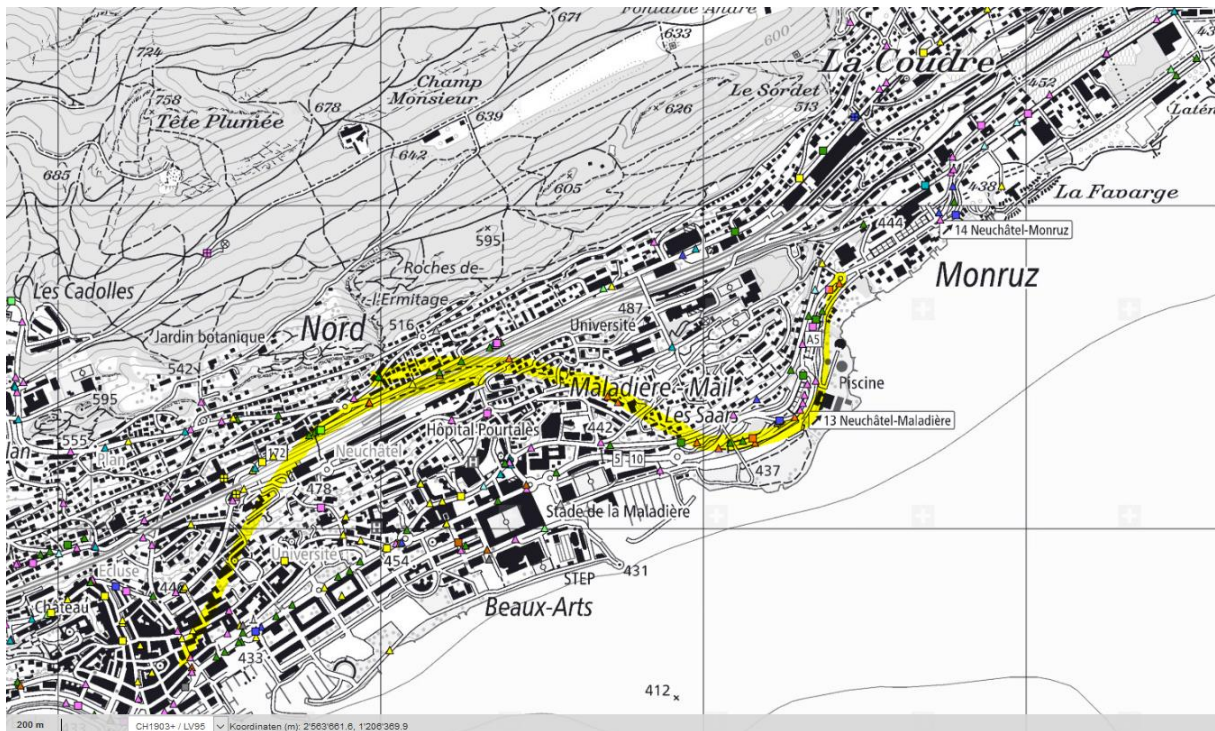
07.11.2017

Mardi 07 novembre à 1346, un véhicule conduit par une habitante des Geneveys-sur-Coffrane, âgée de 73 ans circulait sur l'AR A5, chaussée Biemme, dans le tunnel Est.

A un moment donné, le véhicule est entré en collision avec une voiture conduite par un habitant de Lignièrès, âgé 36 ans, lequel s'était arrêté pour les besoins de la circulation.

Suite à ce choc, ce dernier véhicule est entré en collision avec une troisième voiture conduite par un habitant de Ins/BE, âgé de 43 ans, lequel était également à l'arrêt.

<http://www.ne.ch/autorites/DJSC/PONE/medias/Pages/20171107-neuchatel-collision-3-vhc.aspx>



Keiner dieser Unfälle entspricht dem Datum / der Uhrzeit.

4.6.18 : Anfrage Bonjours Mesdames et Messieurs.

Je vous prie de me nommer les coordonnées de la collision dans le tunnel de l'autoroute A5 du 07.11.2017 :

<http://www.ne.ch/autorites/DJSC/PONE/medias/Pages/20171107-neuchatel-collision-3-vhc.aspx>

Avec mes meilleures salutations. Hansueli Stettler

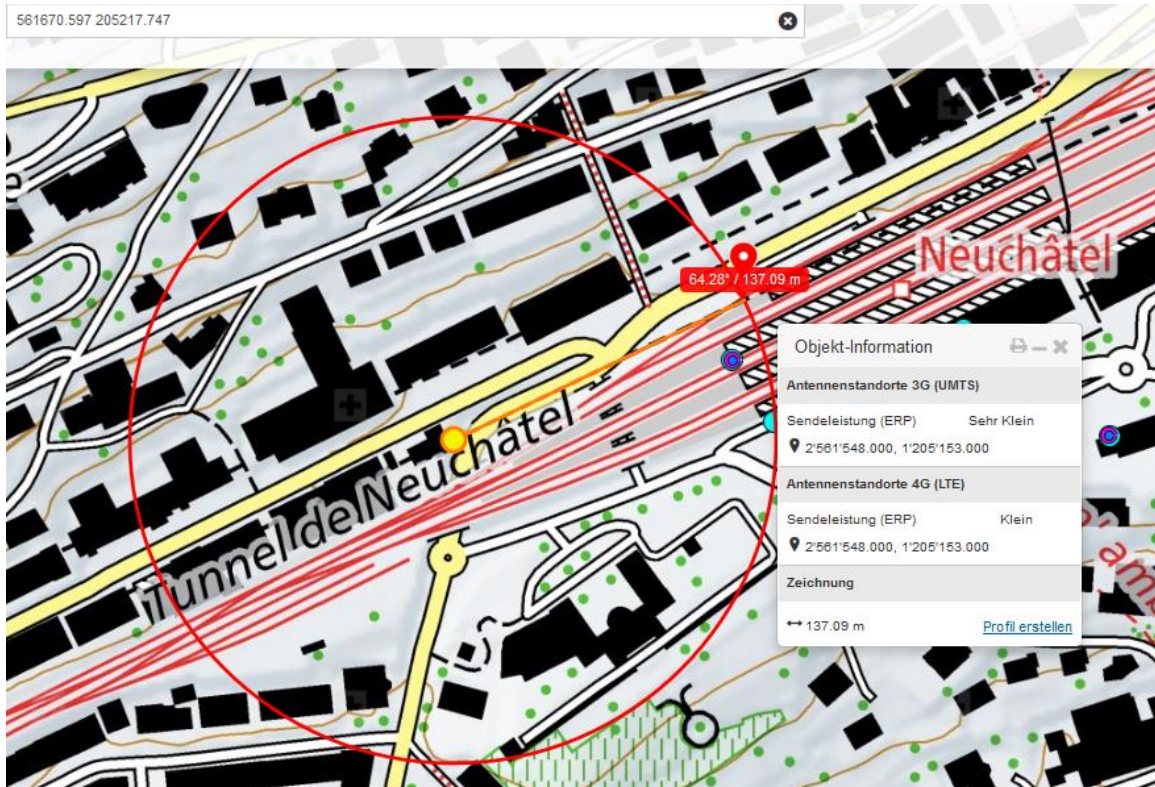
NE gibt keine Auskünfte zu Detailfragen.

Nach drei Anläufen und Erläuterungen zum Öffentlichkeitsprinzip im KT NE dann

Monsieur,

Après contact avec mon service juridique, je suis heureux de vous informer que les coordonnées de l'accident sont les suivantes :

X : 561670.597 Y : 205217.747 Meilleures salutations.



Die Distanz der beiden Sender beträgt 1130m. Die Distanz letzter Sender zum Unfallort bedeutet immer noch Werte, die mit Sicherheit über 20uW liegen.

